








## Aide-mémoire pour la préparation du mariage catholique:

### Les points les plus importants à cocher ✓

-   Compétence du ministre est donnée
- État des personnes des fiancés est enregistré de façon complète (page 1 en haut et section A)
-   Preuve du baptême/des baptêmes est apportée par des documents ou par serment (numéro 3 b)
-   État de célibataire est apporté chez chacun des fiancés par des documents, par serment ou parce que le ministre connaît le/les fiancé(s) personnellement (numéro 7)
- Empêchements de mariage, interdictions de mariage et défauts de consentement (numéros 11, 13, 14–17) sont vérifiés  
⇒ Questions 11 et 13: **aucune mention (sinon faire une demande de dispense)**; questions 14–17: **toutes affirmatives**
-   Questions au partenaire catholique dans le cas d'un mariage mixte / d'un mariage avec disparité de culte ou d'un mariage avec un partenaire qui a quitté l'Église catholique sont **toutes les deux affirmatives** (numéro 18)
- Dispense de la publication des bans ou/et permission du mariage mixte sont au numéro 24 a et b seulement accordées quand le dossier administratif en vue du mariage ne doit pas être soumis à l'évêché pour un autre motif (sinon la ou les demander au numéro 23 a et e)
- Toutes les dispenses / autorisations d'assister au mariage / Nihil obstat ont été demandées (section C)
-   Pour les demandes de dispense un motif juste est nommé (numéro 23 b, d, f)
-   En cas de dispense de la forme canonique demandée: Le lieu où le mariage doit être constitué est mentionné (avec le code postale) (numéro 23 f)
-   Faculté d'assister au mariage est donnée (par office ou délégation) (numéro 27)
- La permission de mariage hors paroisse est accordée (numéro 28)
- En cas de mariage à l'étranger: Litterae dimissoriae sont remplies et jointes
- Toutes les signatures sont apposées
- Tous les documents originaux ou des copies certifiées sont joints

**Avez-vous coché tous les points? Si non, encore un peu de travail ou le cas échéant la célébration du mariage ne pourra pas avoir lieu!**

## Aide-mémoire pour la préparation du mariage catholique:

**Si vous devez soumettre le dossier administratif en vue du mariage à l'évêché**

Demandez-vous avant c h a q u e célébration de mariage:		
<input type="checkbox"/> oui	Y a-t-il l'empêchement de disparité de culte entre les deux fiancés? (numéros 3 a, b, 11, 23 b)	non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> oui	S'agit-t-il d'un mariage mixte avec un partenaire orthodoxe ou d'un mariage avec disparité de rite? (numéros 3 a, b, 12, 23 e, h)	non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> oui	Faut-il une dispense de la forme canonique en cas de mariage mixte ou de mariage avec disparité de culte? (numéro 23 f)	non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> oui	Y a-t-il eu un ou plusieurs mariages précédents chez l'un ou les deux fiancés? (numéros 8, 23 h)	non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> oui	Y a-t-il un ou plusieurs autres empêchements de mariage chez l'un ou les deux fiancés? (numéros 11, 23 d)	non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> oui	Y a-t-il une ou plusieurs interdictions de mariage chez l'un ou les deux fiancés? (numéros 13, 23 g)	non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> oui	La célébration de mariage est-elle prévue à l'étranger? (numéros 23 h , 28)	non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> oui	Y a-t-il une autre raison à la demande d'un Nihil obstat? (numéro 23 h)	non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> oui	Le mariage doit-il être célébré en dehors d'une église (en plein air et autres)? (can. 1118 § 2 CIC)	non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> oui	Y a-t-il d'autres problèmes (des doutes sur le consentement, documents prescrits manquants et autres)?	non <input type="checkbox"/>
<b>x</b>	<b>En cas de réponse affirmative à au moins <b>une</b> de ces questions, vous devez soumettre le dossier administratif en vue du mariage à l'évêché! Si vous ne le faites pas et si cependant vous assistez au mariage, il est possible que le mariage soit <b>null</b>! S'il y a un mariage précédent vous ne devez faire <b>en aucun cas des promesses</b> concernant la date de la célébration du mariage!</b>	<b>✓</b> <b>Seulement, en cas de réponse négative à <b>toutes</b> ces questions vous pouvez effectuer le mariage sans soumettre le dossier administratif en vue du mariage à l'évêché!</b>

## Compétences dans le cadre de la préparation et de la célébration du mariage

Préparation du mariage				
Lieu	Domicile du / d'un partenaire catholique, Quasi-domicile du / d'un partenaire catholique, Résidence d'un mois du / d'un partenaire catholique			Autre lieu
Ministre agissant	Curé	Délégué général	Autre mandataire	Autre clerc / mandataire
	✓	✓ en accord avec le curé	seulement avec mandat du curé	seulement avec mandat du curé du domicile
			si le mandat du curé est donné:	
Signature conforme au numéro 22	✓	✓	✓	✓
Signature conforme au numéro 23	✓	✓	✓	✓
Signature conforme au numéro 28	✓	✗	✗	✗

Accord des dispenses, permissions / autorisations et Nihil obstat				
Lieu	Domicile du / d'un partenaire catholique, Quasi-domicile du / d'un partenaire catholique, Résidence d'un mois du / d'un partenaire catholique			Autre lieu
Ministre agissant	Curé	Délégué général	Autre mandataire	Autre clerc avec faculté générale d'assister au mariage
Dispense de la publication des bans si le dossier administratif en vue du mariage ne doit pas être soumis à l'évêché	✓	✓	✗	✓
si le dossier administratif en vue du mariage doit être soumis à l'évêché	✗	✗	✗	✗
Dispense des empêchements de mariage	✗	✗	✗	✗
Dispense de la forme canonique	✗	✗	✗	✗
Permission du mariage mixte si le dossier administratif en vue du mariage ne doit pas être soumis à l'évêché	✓	✓	✗	✓
si un partenaire orthodoxe est impliqué	✗	✗	✗	✗
si le dossier administratif en vue du mariage doit être soumis à l'évêché	✗	✗	✗	✗
Autorisation d'assister au mariage avec un partenaire qui a quitté l'Église catholique	✗	✗	✗	✗
Autres autorisations d'assister au mariage	✗	✗	✗	✗

Permission de la célébration du mariage à l'étranger	X	X	X	X
Nihil obstat au mariage de disparité de rite	X	X	X	X
Nihil obstat pour d'autres raisons	X	X	X	X

Faculté d'assister au mariage			
Lieu	Lieu de la célébration du mariage		
Ministre agissant	Curé	Délégué général	Autre clerc
Signature conforme au numéro 27	✓	✓	X
Assistance au mariage	✓	✓	seulement avec délégation par un clerc avec faculté générale au lieu du mariage d'assister au mariage

Inscription du mariage célébré						
Lieu	(Quasi-)domicile du / d'un partenaire catholique au moment de la préparation du mariage			Lieu du mariage		
Ministre agissant	Curé	Délégué général	Autre mandataire	Curé	Délégué général	Autre mandataire
Signature conforme au numéro 31						
en cas de célébration du mariage en forme canonique	X	X	X	✓	✓	✓
en cas de dispense de la forme canonique	✓	✓	✓	X	X	X

Conservation du dossier administratif en vue du mariage		
Lieu	Secrétariat de la paroisse du (quasi-)domicile du / d'un partenaire catholique en charge de la préparation du mariage au moment de la préparation du mariage	Secrétariat de la paroisse du mariage
Conservation du dossier administratif en vue du mariage avec pièces jointes		
en cas de célébration du mariage en forme canonique	X	✓
en cas de dispense de la forme canonique	✓	X